

Animation Régionale par Equipes de Clubs Seniors Masculins et Féminines Saison 2011-2012.

Suite à la présentation effectuée lors du stage national de rentrée des enseignants et dirigeants, en octobre dernier, nous vous faisons part de la mise en place d'une nouvelle formule de rencontres par équipes seniors. En effet, dans le contexte particulier de cette saison sportive qui tient compte des jeux olympiques, l'ensemble des championnats par équipes pour les seniors se seront déroulés à la mi-novembre (Championnat de France équipes 2D fin octobre et France équipes 1D à Liévin le 13 novembre). Lors du stage cette proposition avait reçu l'approbation d'un intérêt de la part d'une trentaine de clubs au moins.

Il vous est donc proposé de constituer des équipes de clubs de 5 combattants et/ou de 5 combattantes et d'engager celle-ci auprès de la Ligue MP avant le 24 Novembre 2011. L'engagement sera effectué par l'extranet.

Chaque équipe engagée par un club sera accompagnée d'un arbitre et d'un commissaire sportif (cette mesure est obligatoire car elle permettra le déroulement des rencontres).

Le dimanche 27 novembre à l'occasion des championnats régionaux par Equipes CADETS et JUNIORS M&F, nous procéderons au tirage au sort des tableaux de cette animation régionale. La première phase démarrera en poule de trois et un repérage de proximité sera effectué, afin d'éviter de trop grands déplacements aux clubs lors de la première phase. Seule l'équipe première de poule sera sélectionnée pour la phase finale qui aura lieu le 22 avril 2012. A cette phase finale, seront également qualifiées les 4 équipes des podiums masculins et féminins du championnat régional qui s'est déroulée le 02 octobre à savoir :

	Equipes Féminines		Equipes Masculins
1 ^{ère}	US COLOMIERS JUDO	1 ^{ère}	BALMA ST EXUPERY EQ 1
2 ^{ème}	JC MONTASTRUC	2 ^{ème}	BALMA ST EXUPERY EQ 2
3 ^{ème}	BALMA ST EXUPERY EQ 1	3 ^{ème}	AS JC L UNION JUDO
3 ^{ème}	JC PUYGOUZON	3 ^{ème}	US COLOMIERS JUDO

Aucun club n'est exclu de la première phase de cette animation, simplement les clubs qui sont sur les podiums régionaux cités ci-dessus ne peuvent pas constituer leurs équipes à l'aide des combattants et combattantes qui ont contribué à leur classement le jour du championnat régional. Par conséquent pour cette saison, les noms des judokas ayant contribué aux résultats ci-dessus ne peuvent pas être engagés dans les équipes de l'animation régionale lors de la phase en poule :

(Voir fichier du tableau récapitulatif des noms des combattants de différentes équipes qui sont sur le podium).

Pour constituer une équipe, un club peut engager des judokas d'autres clubs de la Ligue, en accord avec le club d'origine du combattant. L'équipe est engagée sous la responsabilité du club. Un club peut engager plusieurs équipes (EQ1, EQ2, EQ3,...). Aucun nom d'équipe ne peut être donnée sans être apparenté à un nom de club (Ex : on ne peut pas engager une équipe sous le nom : BANDE DE POTE car ce n'est pas le nom d'un club affilié à la FFJDA). Tout engagé dans une équipe est nécessairement licencié à la FFJDA dans un club de la Ligue MP de Judo (pas de combattants extérieurs à la Ligue). Dès qu'un combattant effectue un combat pour une équipe il ne peut plus combattre pour une autre équipe (ceci afin d'éviter que plusieurs équipes d'un même club utilise plusieurs fois le même combattant ou qu'un combattant soit présent dans différentes équipes de différents clubs). Si une telle situation se produisait, elle entraînerait automatiquement la disqualification de l'équipe.

Une pesée pourra être effectuée si nécessaire (à la demande des responsables d'équipes), dans ce cas il sera autorisé 1Kg de tolérance. Deux équipiers peuvent être engagés sur la feuille de match par catégorie de poids (ce qui correspond à leur poids réel, pas de surclassement à l'engagement hormis le 1kg de tolérance si la pesée est effectuée) et ainsi tout combattant peut combattre dans sa catégorie ou celle immédiatement supérieure.

Les équipes étant en poule de 3, la rencontre de la poule s'effectue en une seule fois (soit 1h à 1h30 de combat maximum) au moment qui convient aux trois équipes et sur le lieu le mieux adapté pour le déroulement des rencontres (faute d'entente, c'est l'équipe n°1 de la poule qui reçoit). Chaque match est géré par les 3 commissaires sportifs (1 de chaque équipe) et par les 3 arbitres (1 de chaque équipe), l'arbitre neutre restant au centre pour les 5 combats des 2 autres équipes de la poule et chaque équipe ayant un juge de son club en coin.

Application des règles fédérales FFJDA concernant l'arbitrage et le déroulement des rencontres.

Dès le 27 novembre 2011, le tirage au sort sera connu et les poules pourront se rencontrer à partir du 28 novembre, et ce jusqu'au 15 avril 2012. L'intérêt est de faire savoir à l'avance quand et où les rencontres auront lieu de manière à « médiatiser » un peu ces événements et ainsi « faire » vivre ce « derby ». Le club organisateur d'une rencontre de poule sera tenu de transmettre les informations à l'avance et devra à posteriori communiquer les résultats avec les feuilles de rencontres type (Cf. Fichier feuille de poule et feuilles d'équipes). Il pourra également profiter de l'événement pour effectuer un temps d'échange convivial (entraînement en commun, pot d'accueil, remise de récompenses offertes par la ville, photos, films, démonstrations, mise en valeur du club,...).

En espérant que cette proposition retiendra toute votre attention, et au plaisir de vous voir nombreux inscrits à ce challenge, qui nous le souhaitons, répondra à vos attentes et sera, dès la première année, une belle réussite !!!!!

On compte sur vous ...

Le secteur Sportif de la Ligue MP

Frank OPITZ

Marc DELVINGT

Elu du CD Ligue MP

CTS Coordonnateur

PS : Nous remercions tous les membres de l'équipe technique régionale qui ont contribué à la réflexion menée sur ce projet lors des réunions de l'E.T.R.